



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3948

Lancement de l'opération n° 60047529 "Remplacement d'équipements scéniques dans les établissements culturels" et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1 "Aménagements culture et patrimoine 2015-2020", programme 00005

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3948 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60047529 "REEMPLACEMENT D'EQUIPEMENTS SCENIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS CULTURELS" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-1 "AMENAGEMENTS CULTURE ET PATRIMOINE 2015-2020", PROGRAMME 00005 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'« Aménagement culturel et patrimoine 2015-2020 » n° 2015-1, programme 00005.

Les théâtres municipaux et salles de spectacles affectés à la Délégation Culture (Théâtre de la Croix-Rousse, Maison de la Danse, Opéra, Théâtre Nouvelle Génération, Théâtre du Point du Jour, Théâtre de Guignol) comprennent nombre d'équipements :

- scéniques : système de levage, gradins, dispositifs d'éclairage scénique et de diffusion sonore, soit des équipements participant à la mise en scène des spectacles ;
- de sécurité : dispositifs d'intercoms (microphones sans fil, de retour de scène ou talkie-walkie) ;
- de confort du spectateur : assises.

L'ensemble de ces matériels et équipements techniques sont pour certains vétustes.

Il est donc proposé de renouveler :

- l'ensemble des intercoms des établissements en 2018, obligation réglementaire du fait de la réaffectation de la bande 700 Mhz des services audiovisuels vers les opérateurs de télécommunication pour la Maison de la Danse, le Théâtre de la Croix-Rousse, le TNG et le Théâtre du Point du Jour ;
- les systèmes son du TNG, du Point du Jour et de la Croix-Rousse ;
- les assises du TNG et du Point du Jour ;
- l'équipement lumière du Théâtre de Guignol.

Sur le mandat suivant, il est proposé notamment de renouveler les gradateurs fixes pour la grande salle de l'Opéra.

Le montant global de l'opération est estimé à 1 200 000 €. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagement culturel et patrimoine 2015-2020 », programme n° 00005.

Vu la délibération n° 2018/2813 du 28 mai 2018 ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Le lancement de l'opération n° 60047529 "Remplacement d'équipements scéniques dans les établissements culturels" est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015/1 « Aménagement culturel et patrimoine 2015-2020 », programme n° 00005.

2. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00005, AP n° 2015/1, opération n° 60047529 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 311 et 313, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- année 2018 : 266 000 €;
- année 2019 : 166 000 €;
- année 2020 : 168 000 €;
- année 2021 et suivantes : 600 000 €

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER